

# l'union

CHAMPAGNE ARDENNE PICARDIE

Publié sur *L'Union* (<http://www.lunion.presse.fr>)[Accueil](#) > Pascal Férat : « La Champagne, une poule aux œufs d'or »

## Pascal Férat : « La Champagne, une poule aux œufs d'or »

Par *Sophie Claeys-Pergament*  
Créé le 12/03/2013 10:44

### EXPEDITIONS 2012

« Nous avons bien sûr constaté une baisse de nos ventes (5,3 %). Cette baisse, il faut la relativiser. Car notre prévision d'atterrissage sur l'année 2012 était plus pessimiste. Nous sommes donc plutôt satisfaits surtout vu la conjoncture qui nous entoure. Ce n'est pas simple puisque le marché des récoltants est lié au marché français et au marché européen. Par bonheur, la consommation s'est bien maintenue. Pour l'instant, c'est supportable. Mais il ne faut pas que cela dure. Aujourd'hui, nous sommes inquiet à propos de 2013. Qui ne va pas dans le bon sens de la consommation. On suppose que le champagne sera une victime collatérale de cette crise. Un phénomène qui nous effraie un peu. D'autant que nos ventes sont réalisées principalement sur l'Hexagone. Si la France ne va pas bien qui, c'est toute la Champagne qui vibre, pas seulement les vigneron. Même si janvier n'a pas été mauvais en terme d'expéditions, février est déjà moins bien. Jusqu'où cela va dérapé ? On se donne comme d'habitude six mois pour se décider pour les futures décisions vendanges. C'est ce qui s'est déroulé l'année dernière. On était plus près de la réalité que le Négocier qui avançait des chiffres d'atterrissage 2012 de l'ordre de 315 millions de bouteilles au mois de juillet 2012. Même si la Chine s'est bien comportée, il faut bien comprendre que 20 % de plus en Chine ne remplacent pas 5 % de plus en France. On ne peut pas avoir comme seul moteur une ou deux entreprises qui ont performé. D'ailleurs, face à la situation économique actuelle, pour 2013, il y a peu de chance que le rendement soit supérieur à celui de 2012 (11 000 kg/ha). »

### PRELEVEMENTS FISCAUX

« Le chiffre d'affaires est au rendez-vous (1,133 milliard d'euros dont 343 millions pour les coopératives), le prix de la bouteille est en augmentation. Nous ne pouvons que nous en réjouir. Mais il faut voir si cela enrichit la filière ou pas. Aujourd'hui, par rapport à nos charges complémentaires depuis le début de l'année, cela va devenir critique. On nous met des contraintes sur les cultures, les taxations voire même, on peut évoquer la Loi Evin sur le marché français. Nous ne sommes pas satisfaits de ce système. Cela nous choque de ne pas être associés aux discussions. Même la hausse de la fiscalité sur le vin fait partie de nos craintes. L'épée de Damoclès est là. Encore faut-il savoir si un vin classique comme le champagne peut-être comparé à la vodka. »

Nous ne sommes pas des alcooliers, mais des viticulteurs ! Le vin doit-il être assimilé à l'alcool ? Que privilégier ? Taxer pour taxer ou favoriser une filière ? il faut rappeler que la branche « vins » c'est le deuxième contributeur national au niveau de la balance commerciale. Et à l'intérieur de ce secteur, la Champagne est la première ! Si le champagne est une poule aux œufs d'or et si on commence à sortir la poule pour aller chercher les œufs, cela aura rapidement des limites. »

## FONCIER

« Aujourd'hui, l'inquiétude principale pour les viticulteurs, c'est le foncier. C'est un grand souci, avec les problèmes de successions. Avec notre grand Projet Vignoble, nous travaillons sur ce thème. De plus, le vignoble est également détenu par des propriétaires fonciers qui ne sont pas exploitants et qui sont enclins à vendre. On veut s'armer sur l'ensemble du problème. Par exemple, nous allons passer une convention avec la SAFER, la FDSEA et le syndicat des propriétaires rurales. Il y a peu de ventes en champagne, mais elles impactent les successions. Ainsi 135 hectares ont été vendus en 2012 pour 1 500 hectares en succession. Et le prix est basé sur ces 135 hectares. C'est sur la base fiscale des ventes que sont imposées toutes les successions. On condamne ce système. Ce n'est pas logique, on est taxé sur un prix de vente spéculatif, pas économique. On tue notre outil de travail ! »

## REVISION DE L'AIRE D'APPELLATION

« Pour l'instant, nous sommes sur la phase de l'établissement des principes généraux (pentes, expositions, cœur de terroir...) pour classer le parcellaire dans le cadre de la révision de l'aire d'appellation. Nous attendons la copie finale de l'INAO, cela devrait se faire fin mars. Ce qui nous permettra de l'entériner au comité national de l'INAO au mois de juin. Cinq experts seront alors nommés. Vers la fin de l'année, le travail sur le terrain devrait commencer. Ces experts viennent avec un cahier des charges très précis. Il n'y aura aucune pression. Notre objectif porte sur deux voies : la sécurisation juridique de l'aire d'appellation et la qualité des produits. Ces deux critères feront l'ensemble de la révision. Il faut être intègre. Ce n'est pas la peine de chercher à faire du lobbying auprès des élus ou du SGV, cela ne fera rien. Puisque c'est une révision de l'aire, cette expertise sera portée sur tout le vignoble (319 communes plus les nouvelles quarante communes). Cela devrait durer quatre ans. C'est un vrai travail de fourmi d'autant plus que les cinq experts doivent être d'accord. C'est également un travail tenu secret. Personne ne saura rien, ils ne préviendront personne, mais ils passeront partout. Tous les recours ne pourront se faire qu'à la fin du chantier par voie de justice (près de 1 300 réclamations ont déjà été effectuées). Pour les parcelles qui seront retirées, toute sortie sera compensée, on ne laissera jamais quelqu'un sur le bord de la route. Il n'y aura pas de perte de surface. »

## DROITS DE PLANTATION

« Nous sommes dans la phase critique, celle de l'écriture du décret. Nous allons dans le sens d'une autorisation qui se substituera aux droits de plantation. L'esprit est calé, maintenant, il faut écrire le projet de règlement. Ce dernier est sorti le 27 février. Ce texte est sorti en anglais. Il donne les grandes lignes de l'alternative qui est proposée. Toutefois comme d'une part, c'est en anglais, et d'autre part, tous les détails comptent,

on est dans un travail très précis de traduction afin de bien analyser ce qu'il y a derrière chaque mot, et éventuellement corriger ce qui ne va pas. Ainsi les questions se posent : comment intituler ce texte, à quelle date s'applique-t-il ? Quels sont les seuils d'applications du montant des hectares ? Bien évidemment qui va gérer ces mécaniques ? Au niveau politique, on revient de très loin. On a réussi à inverser une loi européenne grâce à une mobilisation totale, c'est une première ! On est sûr qu'il y a un nouveau système qui va être mis en place. Ce texte devrait être publié fin juin. Ce sera ensuite aux états membres de gérer en interne leurs autorisations. Quand cela sera au niveau national, le débat de la co-gestion sera d'actualité. On se battra toutefois pour que cela reste dans notre organisation actuelle. C'est le Syndicat général des vigneron qui s'en est toujours occupé, personne ne s'en est plaint. On estime que plus on est proche du terrain, plus le raisonnement demeure. C'est du développement à long terme. À ce titre, que l'on discute de façon interprofessionnelle, cela ne nous dérange pas, mais il n'est pas question que nous n'en ayons plus la maîtrise. Nous avons deux manettes pour piloter la Champagne, celle des droits de plantation qu'il nous faut maîtriser pour éviter les débordements qui nous entraîneraient dans des crises viticoles comme c'est déjà arrivé dans d'autres régions, et celle du rendement annuel qui nous permet de minorer ou majorer pour répondre à une demande ponctuelle. Toutefois le dialogue en Champagne a toujours fonctionné entre le Vignoble et le Négoc. »

Photos / vidéos

Auteur :

Légende : « Nous sommes inquiets pour 2013. » (photos Bernard Sivade)

**Visuel 1:**



Auteur :

Légende : « Pas des alcooliers mais des viticulteurs. »

**Visuel 2:**



Auteur :

Légende : « Il faut être intègre. »

**Visuel 3:**



**Visuel 4:**



**Visuel 5:**



**URL source:** <http://www.lunion.presse.fr/article/marne/pascal-ferat-la-champagne-une-poule-aux-oeufs-dor>